



## Carte Visa Premier

Bénéficiez de privilèges qui vous changent la vie, c'est royal !



## EN BREF

La carte Visa Premier vous permet de profiter au quotidien comme en voyage d'une capacité de paiement et de retrait plus importante qu'avec une carte classique.

Elle vous permet de régler vos achats auprès de tous les commerçants (et dans les établissements habilités à fournir des services de paiement) affichant le logo Visa et d'effectuer des retraits d'espèces dans les distributeurs et guichets automatiques, en France (réseau CB) comme à l'étranger (réseau international Visa).

**Perte/Vol, Assurances/Assistance : tous vos numéros d'appels en cliquant [ici](#).**

### Points Forts

- Vous bénéficiez d'une protection de chaque instant en France comme à l'étranger pour vous et votre famille, grâce à des garanties<sup>(1)</sup> d'assurance<sup>(2)</sup> et d'assistance<sup>(3)</sup> incluses dans votre carte.
- Vous partez l'esprit libre dans tous vos déplacements.
- Vous profitez d'un monde de privilèges et d'offres exclusives.

#### Possibilité de bloquer / débloquer les paiements à distance :

Vous avez la possibilité d'activer et de désactiver la fonction de paiement à distance (par internet, téléphone et courrier), à la souscription ou en cours de vie de votre carte. Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

Banque Populaire Grand Ouest vous propose désormais de payer avec Apple Pay. Une nouvelle manière de payer, simple et sécurisée.

> Notice assurances et assistance carte VISA Premier

<sup>(1)</sup> Voir notice d'information disponible en agence.

<sup>(2)</sup> Les garanties d'assurance du contrat Carte Visa Premier sont un contrat de Axa France Vie, entreprise régie par le Code des assurances. Banque Populaire Grand Ouest, intermédiaire en assurance inscrit à l'Orias sous le n°07 004 504.

<sup>(3)</sup> Les garanties d'assistance du contrat Carte Visa Premier sont un contrat Fragonard Assurances et AWP France SAS, opérant sous la dénomination commerciale « Mondial Assistance ». BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'Orias sous le n°08 045 100.

## EN DETAIL

Vous profitez de garanties d'assurance<sup>(1)</sup> et d'assistance<sup>(2)</sup> pour vos voyages...

- Une garantie<sup>(1)</sup> annulation/interruption de voyage pour tous vos déplacements.
- Une assistance<sup>(2)</sup> médicale rapatriement pour vous et votre famille, que vous voyagiez ensemble ou séparément.
- Une garantie<sup>(1)</sup> location de voiture qui vous couvre en cas de dommages matériels ou de vol du véhicule.
- Des garanties<sup>(1)</sup> en cas d'incidents survenus au cours de vos voyages : retard d'avion ou de bagages, vol ou perte de votre carte...

...et d'une assurance<sup>(1)</sup> neige et montagne incluse<sup>(3)</sup>.

- Une garantie<sup>(1)</sup> utile, été comme hiver, à la montagne : frais de recherches et de secours, responsabilité civile, remboursement de forfaits, bris de ski... Vous êtes couverts, vous et votre famille, pour vos activités à la montagne !

Vous bénéficiez également d'offres pour vos loisirs et voyages.

- Des partenaires évason sélectionnés avec soin.
- Des tarifs préférentiels pour concrétiser vos envies de voyages et de sorties.
- Des réservations facilitées par téléphone ou Internet pour toutes les offres des Partenaires Evasion.

<sup>(1)</sup> Les garanties d'assurance du contrat Carte Visa Premier sont un contrat de Axa France Vie, entreprise régie par le Code des assurances. Banque Populaire Grand Ouest, intermédiaire en assurance inscrit à l'Orias sous le n°07 004 504.

<sup>(2)</sup> Les garanties d'assistance du contrat Carte Visa Premier sont un contrat Fragonard Assurances et AWP France SAS, opérant sous la dénomination commerciale « Mondial Assistance ». BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'Orias sous le n°08 045 100. <sup>(3)</sup> Voir notice d'information disponible en agence.

## Service en plus

---

### Bon à savoir

Pour profiter des assurances<sup>(1)</sup> incluses dans votre carte, il vous suffit de régler avec celle-ci.

Pour en savoir plus : <https://www.visa.fr/payer-avec-visa/ma-carte-visa/visa-premier.html>

Service opposition 24h/24 et 7j/7

En cas de perte ou de vol de votre Carte Visa Premier Banque Populaire, appelez le service Opposition :

Depuis la France : 01 77 86 24 24 (0,15 € TTC/mn depuis un poste fixe, hors surcoût éventuel selon opérateur.

Depuis l'étranger : +33 1 77 86 24 24.

Vous pouvez également faire opposition au service Visa Premier: 01 42 77 45 45.

Depuis l'étranger : +33 1 42 77 45 45.

<sup>(1)</sup> Les garanties d'assurance du contrat Carte Visa Premier sont un contrat de Axa France Vie, entreprise régie par le Code des assurances. Banque Populaire Grand Ouest, intermédiaire en assurance inscrit à l'Orias sous le n°07 004 504.

**Les garanties d'assistance du contrat Carte Visa Premier sont un contrat Europ Assistance. Banque Populaire Grand Ouest, intermédiaire en assurance inscrit à l'Orias sous le n°07 004 504.**